

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 23/06/2021

L'Assemblée Générale (A.G.) de Limousin Sport Santé (LSS), s'est tenue, le 23 juin 2021 à 19h, par Visio (Zoom). 39 membres étaient présents ou représentés, à cette A.G.

Collège 1

M. BARRIS, A. BRUZAT, P. CLAVERE, F. DESCHAMPS, P. FAYEMENDY, M.-L. FERAL, Y. FEYFANT, P. JESUS, M. LEWIN, G. MARTINE-FABRE, C. MOESCH, N. TUBIANA-MATHIEU, P. VIROT.

Collège 2

N. COUCAUD, I. COURIVAUD, N. DEGOT, M. DUBOURG, J.-F. FAURE, M. FAYE, C. GRENIER, Mme MAZAUDOU, C. LAGRANGE, M.-P. LASCAUX, M. LE GOFF, F. MARCELAUD, G. MATEJKA, J.-M. MOULIN, L. MULLER, A. RAYNAUD, G. REBEYROL, I. SIMON, J.-F. TEYSSANDIER, P. VIREPINTE, B. VISSEAU.

Collège 3

M.-T. ANTONINI, P. CHARPENTIER, M.-N. LAVALADE, B. MOINE, D. OBLIN.

Remarque : Cette liste est incomplète car certaines personnes présentes n'ont pu être identifiées par visio ; quelques messages ont aussi signalé des impossibilités pour se connecter.

Invités présents

F. ARCHAMBEAUD, R. CAHEN, R. LABARTHE représentant C. COMBETTE, M. TACHARD représentant J. ORLAY, J. BRIONNAUD représentant V. VEYRIRAS.

Autres participants:

Myriam PINOL, Laëtitia MOMAUD, Philippe FREDON.

P. VIROT adresse quelques mots d'accueil et de remerciements, à tous les participants.

Validation du compte rendu de l'AG du 10 septembre 2020

Le compte rendu de l'assemblée générale du 10 septembre 2020, de Limousin Sport Santé, a été validé à l'unanimité.

Rapport du Président : P. Virot

Il a été rappelé la composition du Conseil d'Administration et du bureau de LSS, élus en 2019, pour 3 ans, et la décision de l'AG extraordinaire du 10/09/2020 de nommer les 3 présidents des CROS (19, 23 et 87) comme membres permanents du CA de LSS, pour libérer 3 postes pour des structures sportives et mieux la représenter le milieu sportif.

LA PANDEMIE CoVID 19 ;

L'année 2020 a surtout été impactée par la pandémie CoVID qui a interrompu les passerelles le 18 mars 2020. Les éducateurs ont imprimé des guides illustrés, à l'intention des adhérents. A partir de mai, la reprise a été progressive, prudente, en respectant les recommandations sanitaires publiées par le Ministère chargé de la santé. Le reconfinement, en novembre, a fermé de nouveau les salles. Les séances animées par les éducateurs par visio, se sont multipliées. L'activité n'a pu reprendre partiellement qu'en janvier 2021, pour les seuls patients avec un certificat de prescription d'activité physique adaptée (APA) pour maladie chronique. L'APA, pour l'ensemble des participants a dû attendre juin 2021. Cette pandémie a mis en évidence, l'adaptabilité, le professionnalisme et l'enthousiasme de l'ensemble des éducateurs pour aider leurs adhérents.

DEBUT D'APPLICATION DE LA STRATEGIE SPORT SANTE BIEN-ÊTRE NA 2019-2024.

Nomination d'une coordonnatrice PEPS 87 (Prescription d'Exercices Physiques pour la Santé), Laëtitia MOMAUD, le 1^{er} septembre 2020. La décision de confier ce poste à LSS avait prise en 2019, dans ce cadre de la stratégie SSBE-NA.

Création de la Maison Sport Santé de Limoges, également confiée à LSS par le Ministère des Solidarités et de la Santé - Ministère des Sports. La mission de ces Maisons Sport Santé

est la formation et l'information sur l'ensemble du sport santé, pour le territoire de Limoges et de ses alentours. Elle a ouvert le 1^{er} septembre 2020.

L'éloignement de la Corrèze et de la Corrèze de Limousin Sport Santé.

Cette décision a été découverte par LSS en début d'année, mais a été précédée, fin 2020, par la diminution de la subvention de l'ARS-NA, destinée à l'action de LSS dans ces 2 départements. Le schéma SSBE-NA privilégie la gestion départementale. Divers acteurs départementaux ont aussi souhaité ce retrait de LSS. Dans ces départements, l'organisation du Sport-Santé a été confiée aux Plateformes d'Appui (PTA) de Corrèze et de Creuse et aux coordonnateurs de ces 2 départements dont les postes ont été confiés à ces 2 PTA. La transition est en cours, en veillant à ne pas léser les adhérents actuels des passerelles en 19 et 23.

Cette décision a été vécue par LSS comme une mauvaise reconnaissance du travail qu'elle a fait depuis 2015, dans ces départements. Mais la priorité doit être le développement de la pratique du sport-santé, partout et pour le plus grand nombre et LSS restera disponible pour toute aide qu'elle pourrait apporter dans ces territoires.

Les projets de LSS en 2021.

Le développement de nouvelles passerelles (en Haute-Vienne), le développement de l'action de la Coordonnatrice PEPS 87 et le fonctionnement et la mise en valeur de la Maison Sport Santé de Limoges (MSS), sont d'importants objectifs.

Les projets continueront à améliorer les collaborations avec tous les acteurs du sport-santé, à toujours mieux communiquer et convaincre le public et les professionnels de santé...

Avec ces deux créations importantes (coordonnatrice PEPS et MSS), LSS peut étendre son champ d'action au-delà de la prise en charge dans les « passerelles », pour s'adapter à la stratégie SSBE NA : le transfert direct des demandes parvenant à la coordonnatrice PEPS vers des structures sportives « Classiques », Déclics » ou « Elans ». Il faut aussi aider au développement du sport santé chez les enfants et adolescents, en prévention primaire, mais aussi en facilitant la prise en charge des enfants obèses ou avec d'autres limitations physiques. Il faut aussi former et aider les structures sportives à accueillir ces jeunes.

Rapport de la secrétaire : N. Tubiana-Mathieu

L'activité 2019 et l'évaluation de LSS, ont été présentées par le Pr. Nicole TUBIANA-MATHIEU, secrétaire de LSS.

Les points forts mentionnés, ont été :

- Le bon fonctionnement de 15 des 17 passerelles LSS, dont une seule a pu être créée en 2020 à Saint-Léonard (87).
- L'accroissement du nombre des inclusions dans les passerelles : 81 inclusions en 2016, 255 en 2017 et 366 en 2018 et 433 en 2019 et 328 en 2020 malgré la pandémie. En juin 2021, le total cumulé atteint 1601 adhérents à une passerelle de LSS, depuis sa création.
- La constante participation des médecins prescripteurs d'activité physique : 20 médecins en 2016, 77 en 2017, 171 en 2018, 192 en 2019 et 166 en 2020. En juin 2021, le total cumulé atteint 388 médecins différents, ayant collaboré avec LSS depuis sa création.
- Le suivi après les passerelles : 54 % des personnes qui ont terminé l'activité dans une passerelle LSS, ont poursuivi une activité régulière, dont 41% dans une structure sportive ou une association d'Usagers et 13 % seules. Les autres, 46%, sont perdus de vue.
- Les résultats des évaluations des participants par les éducateurs des passerelles. Les participants aux passerelles sont en majorité des femmes (79%) de 55 ans en moyenne, (de 17 à 90 ans). 12 mois après l'inclusion, le poids et le périmètre abdominal diminuent un peu. Les performances, lors du test de marche, augmentent nettement, ainsi que les résultats des tests de souplesse et d'équilibre.
Le questionnaire RPAQ indique la diminution de la sédentarité, mais qui paraît moins nette (-40 mn/jour, alors qu'elle était d'une heure auparavant).

Une comparaison des évaluations a été faite entre les patients obèses à l'inclusion (IMC > 30) et les autres. Les deux groupes améliorent leurs performances : les obèses améliorent davantage leur perte de poids (-2kg) et leur tour de taille (-2,2cm) ainsi que leur souplesse et sont moins sédentaires (-1h). Les autres augmentent plus leurs performances (6 mn marche) et leur temps d'activités de loisirs ainsi que leurs dépenses énergétiques mensuelles.

- Parmi les actions de LSS : des thèses médicales et des mémoires ont été soutenus. Les participations à des réunions ont été mentionnées, mais leur nombre a été limité cette année. Un webinaire national a été organisé en décembre 2020, par LSS et le CDOS 87, pour compenser la réunion annulée en mars 2020, avec le Pr. TOUSSAINT. LSS a participé à des formations sur le Sport-Santé : CDOS, CS AMAP et universitaires.

Rapport du Trésorier : F. Marcelaud

LSS ne prévoit pas de cotisation d'adhésion.

Le compte de résultat 2020 a été présenté et discuté.

Le financement, détaillé dans le rapport du trésorier, vient de subventions : de l'ARS NA, de l'ANS, de la DRJSCS NA (BOP), de la région Nouvelle Aquitaine, de la Fondation de France pour le Contrat local de santé de Haute-Corrèze (Ussel), de prestations fournies au CHU et d'aides de municipalités.

Le total des charges, en 2020, s'est élevé à 137 108 € et celui des recettes à 135 541 €, correspondant à un résultat négatif de -1 568 €.

Le budget prévisionnel 2021, affiche des charges et des produits en diminution, à 134 376 €, mais sera ajusté quand seront connus les montants des diverses subventions pour 2021.

Les détails de ce compte de résultat 2020, du bilan et du budget prévisionnel 2021, sont inclus dans le diaporama qui est transmis aux membres des 3 collèges de LSS. Il est présent sur le site de LSS.

Des quitus ont été accordés, à l'unanimité, au Président, à la Secrétaire et au Trésorier.

Le Président, la Secrétaire et le Trésorier renouvèlent leurs remerciements à tous les participants.

Présentation de l'action de la Coordinatrice PEPS 87 : L. Momaud

Laëtitia MOMAUD a été présentée aux participants présents. Elle a rappelé le rôle de la coordinatrice PEPS dans le schéma régional SSBE de NA : lien avec les structures sportives du département ; conseil, orientation et parfois évaluation des personnes confiées par les prescripteurs ; relations avec les professionnels de santé, les structures et partenaires du sport santé.

Elle a aussi indiqué le rôle de la Maison Sport Santé de Limoges où elle va exercer son activité PEPS pour les publics de Limoges et environs.

Election de 3 membres du collège 2, à l'A.C. de LSS.

La disponibilité de 3 places libérées au sein du CA de LSS pour des représentants du collège 2 (Champ sportif et associatif) a été indiquée à tous les membres du collège 2 avant cette AG. 3 structures sportives ont désigné un candidat pour les représenter. Ces 3 candidatures ont été présentées pendant cette A.G. Comme il y avait 3 candidats pour 3 poste, il a été admis à l'unanimité qu'ils siègeraient pour un an, au C.A. de LSS.

Ces 3 nouveaux élus sont : **Maxence HYVERNAUD** (AS Judo Club St-Junien), **Jean-Marie MOULIN** (CD 19 Sport pour Tous) et **Didier VALLOIS** (CD 87 Sport Adapté).

Le Président félicite ces nouveaux Administrateurs et remercie l'assistance et tous ceux qui ont aidé à la réalisation de cette A.G

La séance a été levée à 20h30.



Pr. P. VIROT